



Procédure pour les stages d'orientation durant le temps scolaire

Les stages d'orientation sont à effectuer en priorité sur les vacances scolaires.

La direction de l'ECCG autorise, à titre exceptionnel et dans le cadre d'un projet professionnel précis, les étudiants à effectuer un stage en entreprise sur le temps scolaire.

Cependant, aucun stage n'est accordé durant les 15 jours précédant la fin d'un semestre.

La procédure à suivre pour les étudiants concernés est la suivante :

Avant le stage

Imprimer le **formulaire de stage d'orientation professionnelle** disponible sur le site de l'école.

- L'étudiant remplit correctement le formulaire et le remet à son titulaire.
- Le titulaire **vérifie** qu'aucune date n'est possible sur les vacances scolaires pour effectuer le stage
- Le titulaire obtient la signature de la direction et rend le formulaire à l'étudiant.
- L'étudiant avertit **tous** ses professeurs de son absence et convient avec eux des modalités de rattrapage du travail réalisé en son absence et des examens manqués¹.

Pendant le stage

- L'étudiant complète le formulaire.
- L'étudiant demande au responsable de stage de remplir la partie le concernant.
- L'étudiant est responsable de vérifier que toutes les signatures ont été obtenues et que le formulaire est complet.
- **Stage d'une journée** : aucun document supplémentaire n'est demandé à l'étudiant.
- **Stage de plus d'une journée** : l'étudiant rédige un rapport de stage de 1,5 pages A4 et le remet à son titulaire **au plus tard une semaine après la fin du stage (voir « Contenu du rapport de stage » ci-dessous)**.

Après le stage

- L'étudiant ramène le formulaire à son titulaire **dès son retour**.
- Le titulaire vérifie que le formulaire est complet.
- Si le stage dépasse une journée, le titulaire reçoit également une semaine **au plus tard** après la fin du stage un rapport de stage (voir son contenu ci-dessous).
- Le titulaire **ne valide l'absence** de l'étudiant que lorsque toutes les étapes précédentes ont été effectuées.

Contenu du rapport de stage

- Pourquoi le lieu de stage a-t-il été choisi ? (relation avec la profession future)
- Motivations pour effectuer ce stage.
- Description du travail effectué.
- Critique.
- Conclusion (infirme ou confirme l'intérêt pour la profession envisagée).

¹ En cas de non-respect de cette étape, chaque professeur est en droit de convoquer l'élève pour un examen ou d'exiger des travaux personnels dès le premier jour de retour du stage.